

HANOUKA 5777 No 73

<http://eched.heb3.org>

eched@gmx.fr

RENSEIGNEMENTS : Chlomo Lévy : 0547 477 017 -- Avraham Sellem: 0504 140 309 -- Jacqueline Taieb: 0547 401 013

POUR VOS DONNS : ECHED B.P 1916 Natanya 42116

L'hiver s'est installé en Israël avec ses "habitudes" et ses rigueurs.

L'été a été chaud et l'hiver s'annonce froid. De quoi diviser une population qui, d'un côté recherche la fraîcheur et de l'autre ceux qui préfèrent un peu de chaleur !

Les sans-abri ne sont pas à la fête ni dans un cas ni dans l'autre même s'il semble plus facile de trouver un peu de fraîcheur au bord de l'eau (par exemple) mais dans le froid, dans la rue le soir, toute la nuit jusqu'au petit matin en attendant peut être un rayon de soleil, c'est autrement plus difficile à vivre !

*Il y a des amitiés qui donnent de la chaleur en toute saison !

Chez les animaux, par exemple. Des études ont été faites sur les rapports amicaux entre animaux de même espèces et d'espèces différentes.

On s'est aperçu qu'une certaine amitié existe entre deux ou même plusieurs animaux de races différentes.

Un singe tenant par le cou son ami le chien. Un chien et une biche. Un lion au côté d'un ours. Un éléphant et son ami le chien. Un renard qui dort au côté d'un gros chien qui "monte la garde". Une girafe et une autruche côte à côte ou lèvres contre bec en toute fraternité, etc. (Voir internet)

....Une charrue de forme antique était traînée par 2 bœufs tranquilles....l'un et mort, l'autre se laisse mourir ! (extrait de "la marre aux diables" de Georges Sand .internet).

*Tandis qu'à un autre point du globe se trouvent des températures qui donnent....froid ! La température la plus basse enregistrée sur Terre en 2010 est de $-93^{\circ}2$ C, sur un plateau à l'est de l'Antarctique. Des villes au nord de la Sibérie où la température est descendue à $-67^{\circ}8$ C. (science et santé par michel Alberganti).....

..... Voilà aussi des températures qui donnent....chaud !

* En juillet 2003 en Arabie Saoudite à Dharan on a relevé 81° de chaleur. En Iran à Bandar Mahchar le thermomètre est monté à 74° . (le Figaro : science et environnement par Mathilde Gollas).

*Des familles en difficultés, des vies difficilement supportables face aux chaleurs, face aux froids !

* Des températures extrêmes à travers notre planète.

* Des animaux de même race ou d'espèces différentes qui se lient d'amitié.....

* Des gens... du genre humain, être doué de raison, de bonne volonté, porteur aussi d'amitié au secours d'autres êtres, incognito. La chaleur qui se transmet à travers des regards ou des dons, discrets.

Des êtres pensants, libres d'agir, libres d'aider d'autres êtres semblables à soi même!.....

Homme, bipède, animal supérieur, au-dessus de tout et la possibilité de vivre dans une température moyenne agréable pour toute la population. Ni trop froid, ni trop chaud !....

*** LES LUMIERES DE HANOUKA ! L'ESPERANCE D'UNE VIE CHALEUREUSE ! ***

GRACE A NOS DONATEURS NOUS AVONS AIDE UNE CENTAINE DE FAMILLES EN DIFFICULTES POUR LES FETES DE ROCH HACHANA.

HAG HANOUKA SAMEAH.

Chlomo Lévy

LA CHRONIQUE LITTERAIRE

ESTHER BENSOUSSAN

TITRE: Les gens indispensables ne meurent jamais

AUTEUR: Amir Gutfreund

Traduit de l'Hébreu par Katherine Werchowski

EDITEUR: Gallimard, 2015

Le roman d'Amir Gutfreund appréhende la Choah. L'auteur met en scène de nombreux survivants, installés en Israël. La "loi de la compression" qui régissait la famille était une trouvaille de la première génération de la Choah. L'absence de toute famille, frères, oncles, et mères permettait d'appeler « oncle » ou « grand-père » n'importe quel adulte de la génération des parents: on harmonisait ainsi les relations entre générations. Il n'y avait guère de compromis possible dans la loi de la compression.

Grand-père Lolek n'était pas rescapé de la Choah. La seconde guerre mondiale l'avait surpris alors qu'il servait dans les bataillons de la cavalerie polonaise. Il s'enfuit vers la Russie où il rejoignit l'armée de volontaires du général Anders. Les soldats de l'armée, et grand-père Lolek participèrent aux plus durs combats et subirent de terribles pertes.

L'auteur met aussi en scène Maître Perl qui témoigne grâce à des fiches, des noms, citations et détails tout à fait véridiques. Maître Perl s'était fait un devoir d'entretenir la mémoire de la Choah. Il lui était insupportable que des criminels nazis aient été pendus sans avoir pu livrer leurs pensées comme de constater à quel point le monde s'était empressé de pardonner ceux qui avaient échappé à la peine capitale. La plupart des auteurs ou collaborateurs de ces effroyables exactions n'eurent pas à répondre de leurs actes. La conspiration du silence leur permit de poursuivre leur existence en toute liberté. On posa à Maître Perl l'éternelle question: y eut-il de méchants juifs? Maître Perl médita sa réponse: « de méchants juifs? Tu comprends, les Allemands avaient leur méthode, les juifs eux voulaient vivre. »

Pour terminer, ce poème « Tout hasard », de Wislawa Szymborska, cité au début ce livre:

Tu as survécu, car tu étais le premier,

Tu as survécu, car tu étais le dernier,

Car tu étais seul.

Car il y avait des gens.

Car c'était à gauche.

Car c'était à droite.

Car tombait la pluie.

Car tombait l'ombre.

Car le temps était ensoleillé.

Par bonheur il y avait une forêt.

Par bonheur il n'y avait pas d'arbre.

Par bonheur un rail, un crochet, une poutre, un frein, un chambrane, un tournant, un millimètre, une seconde.

Par bonheur le rasoir flottait sur l'eau.

Parce que, car, pourtant, malgré,

Que se serait-il passé si la main, le pied, à un pas, un cheveu,

Du concours de circonstances.

Amir Gutfreund a écrit là un roman riche, foisonnant et fascinant.

Les articles et publicités paraissant dans ce journal restent sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. La rédaction se réserve le droit de refuser tout article qui lui paraîtrait incompatible avec l'esprit du journal. Les manuscrits et articles restent la propriété du journal. Ne jetez pas ce journal car il contient des paroles de Tora.

► **Cours d'anglais** par professeur universitaire d'origine américaine, parlant français Pour particuliers et petits groupes.
Tel : **09 8340 569**

► **Certificat de résidence** Jeannette tient une permanence les Dimanches et mardis de 8 H à 9 H 30 à CASIFAN 11 Kikar Haatsmaout Natanya

► **Loiterstein Translations** (Traductions)
PB 809 NATANYA 42100
Tél. : **09-8826586** ou **050 8137557**
loiterstein@bezeqint.net

► **Daniel**, Professeur d'économie à la retraite donne cours de rattrapage pour les lycéens français. **0548108985**

► **Mévorah Attali** Cours de préparation physique **052 2650311**

► **Birkonim Li**
distributeur de souvenirs pour vos invités Nolen Israël.

Grand choix de Birkonim personnalisables, Birkat Hamazone, Chants de Chabat, Livres du Kidoush, livres de prières etc.
Service en français.

Contactez-nous sans plus
attendre: Sandrine - 054-2345112

IMPRIMERIE TECHOUVA

imprimerie OFSET - DIGITAL
17 Boulevard Benyamin. Natanya
Tél. **09-8823847**. Fax. **09-8620615**
Email:teshuvap@netvision.net.il
Web.www.print-t.net

VIENT DE PARAITRE EN FRANCAIS

LE SULTAN DU SAHARA
La vie et les actes grandioses de
Rabbi ISRAEL ABOUHASSIRA
Baba Salé de Colomb-Bechard
Le livre est en vente chez Mr Eliaou
ABOUHASSIRA
Au prix de 80 chekels
Existe également en hébreu
Tél.: 052 7304 836

Conseiller fiscal agréé
Comptabilités
CHLOMO ICHAY
6 Rue Gad Machnes
Hôtel La Promenade
09-8330797
0544 862 645

SARAH ESTHÉTIQUE

manucure et pédicure
médicales,
épilation, maquillage
professionnel.
Reçoit également en soirée.
Tél. **0545344477**

HEVRONE Avraham Sellem

Au 18^{ème} siècle, la petite communauté juive de Hévrone, essentiellement d'origine sépharade, vit dans le dépouillement le plus total. Pillée par les bédouins, persécutée et rançonnée par les clans arabes s'entredéchirant au sein d'un empire ottoman déclinant. Et pourtant le foisonnement spirituel n'y tarit pas. La subsistance matérielle n'est possible que grâce à la générosité des communautés de diaspora sollicitées par les « chadarim » : Rabbins émissaires.

Durant la première moitié du 18^{ème} siècle ce ne sont pas moins que 18 chadarim qui prennent la route pour le compte de Hévrone. Ils parcourent le maghreb, l'Europe et même l'Amérique. Leur mission n'est pas toujours aisée. En effet les mémoires restent imprégnées du souvenir de Chabetay Tsvi que les dirigeants de Hévrone avaient grandement contribué à présenter comme le « Messie ».

En outre, il y a parfois concurrence avec les chadarim en provenance d'autres villes d'Eretz Israël. De plus la misère frappe également les communautés juives européennes qui doivent se soucier de leurs propres pauvres.

Pourtant, ils reçoivent dans l'ensemble un accueil chaleureux et ce même de la communauté caraïte de Crimée en 1728. A Berlin est créé en 1729 une caisse de soutien à Hévrone. Devant l'aggravation de la dette, Rabi Yossef Hayon, personnalité éminente, prend la route de Constantinople où il parvient à mettre en place un comité de soutien à Hévrone qui dresse un plan de remboursement de la dette. En 1735, les chrétiens de Jérusalem ourdissent un plan consistant à soudoyer les fonctionnaires ottomans afin d'obtenir l'expulsion des juifs de Hévrone.

Ceux-ci doivent surenchérir par le système du bakchich pour annuler la menace.

En 1749 la ville sera honorée par la venue de Rabi Guerchon Kitov, le beau frère du Baal Chem tov qui y résidera durant 6 années.

En 1773, après avoir œuvré en Afrique et en Europe Rabi Refael Haïm Carigal se rendra jusqu'à Newport aux Etats-Unis et au Surinam. Mais l'un des personnages le plus célèbre de la communauté de Hévrone est sans contexte, le Hida,

Rabi Haïm Yossef David Azoulay. Né à Jérusalem en 1724, il descend par son père d'une prestigieuse famille de Rabins originaires de Castille dont le « Hesssed Le Avraham » son arrière grand père. Du côté maternel, son grand père d'origine allemande était l'élève de Rabi Yeouda Hahassid.

Le Hida lui-même étudie à la yéchiva de Rabi Haïm Ben Atar à Jérusalem. Il aura également pour maîtres Rabi Yossef Hayoun fondateur de la yéchiva des kabalistes « Midrach Hassidim » à Jérusalem, le Rachach de la Yechivat Bet El et Rabi Ytshak Hacoheh Rapaport.

Le Hida est un homme d'échanges, d'ouverture, de tolérance, débordant de savoir et de curiosité en particulier dans le domaine des sciences. Il réalise une véritable passerelle entre les civilisations orientale et occidentale .Il est envoyé une première fois en mission en 1755.

Il visite plus de 400 villes, en particulier en Italie, où il sait avec talent raviver l'identité juive et l'amour d'Eretz Israël. A Ancône où il séjourne lors du chabat « Hayé Sarah », il trouve l'occasion de faire ressentir l'importance de la présence juive à Hevrone.

Il se rend également en Allemagne où il est reçu dans des conditions plus difficiles.

Sa seconde mission entre 1772 et 1778 se situe en une période de grande insécurité en Israël. Il est lui-même attaqué en chemin entre Hévrone et Jérusalem ainsi qu'à El Arich et plus tard en Tunisie par laquelle il transite pour gagner l'Italie.

Il arrive en France en 1777 où il est introduit dans la famille royale. Son érudition et ses bonnes manières feront l'admiration de Marie Antoinette qui lui donne accès à sa bibliothèque personnelle où il pourra consulter et recopier de nombreux manuscrits.

Il se rend par la suite à Livourne où il se remarie. Il fonde une yéchiva et imprime ses ouvrages.

Le Hida tient durant tous ses voyages un journal de bord qu'il imprimera sous le titre de Maagal Tov source extrêmement riche d'informations historiques, géographiques et de confidences. Il écrit des dizaines d'ouvrages dans des domaines très variés et décède en 1806 à 82 ans.

C'est la Rav Mordekhay Eliaou qui est chargé d'assurer le transfert de ses ossements au cimetière Har Hamenouhot à Jérusalem en 1960.

**ECHED recherche un guide pour
organiser des excursions pour l'association.
Joindre Chlomo : 0547 477 017**

LES JUIFS D'ALSACE DE LORRAINE ET DE CHAMPAGNE

Danielle LEVY

L'ALSACE

Les communautés juives se multiplient en Alsace au début du XIV^e siècle, sans doute à cause de l'expulsion des Juifs du royaume de France. Mais, dès 1336, un mouvement insurrectionnel menace les Juifs qui ne doivent leur salut à Colmar en 1337 qu'à la protection des autorités impériales et épiscopales.

STRASBOURG

L'époque la plus terrible est celle de la peste noire qui sévit en Europe de 1347 à 1349. En Alsace et ailleurs, les Juifs sont accusés d'avoir empoisonné les puits. A la fin de 1348, la Grande peste, ou Peste noire, atteint l'Alsace et comme dans le reste de l'Europe, on accuse les Juifs d'en être la cause, en empoisonnant les puits. À Strasbourg, en février 1349, les Juifs sont jetés au bûcher et, à la même époque, ceux de Colmar sont aussi brûlés vifs au lieu-dit Judenloch (la fosse aux Juifs)

Même si, après les émeutes, les Juifs survivants réfugiés dans les campagnes alentour peuvent revenir quelque temps en ville, ces événements marquent la transformation du judaïsme alsacien qui devient rural pour les quatre siècles suivants. Sur les instances de Cerf-Berr et de quelques Juifs bordelais, une commission avait été constituée sous la présidence de Malesherbes, afin d'étudier les mesures susceptibles d'améliorer la condition de la population juive. Mais les événements de 1789 interrompirent ses travaux.

Il est inutile de revenir sur les débats passionnés que la question juive souleva à l'Assemblée Constituante. L'attitude de la population strasbourgeoise durant les quatre siècles qui avaient précédé la Révolution, explique l'opposition des députés alsaciens à toute réhabilitation des Juifs. Mais le courant libéral était trop puissant et, après des renvois successifs, les Juifs obtinrent enfin gain de cause. Par le décret du 27 septembre 1791, ils furent déclarés citoyens actifs et toutes les mesures discriminatives furent supprimées. Ce n'est qu'alors que les Juifs purent revenir à Strasbourg, et qu'une nouvelle communauté prit naissance.

A peine installés dans la ville, les Juifs furent en proie aux difficultés suscitées par la Terreur mais la communauté s'agrandit rapidement.

La communauté choisit pour premier rabbin officiel, un beau-frère de Cerf-Berr, David Sinzheim, qui avait enseigné auparavant à l'école talmudique de Bischheim, et qui avait fui outre-Rhin lors des persécutions antireligieuses de la Terreur. L'avènement de l'Empire et le retour de certains émigrés, favorisa le renouveau de l'antisémitisme.

Pendant son séjour à Strasbourg, lors de son retour de la bataille d'Austerlitz, Napoléon fut saisi de plaintes violentes contre les Juifs, de la part des autorités municipales. On les accusait de ruiner l'Alsace par leur usure, de se soustraire au service militaire, en un mot, de ne pas s'être assimilés à leurs concitoyens et de continuer à vivre comme par le passé.

Une campagne de presse, ouverte à Paris peu de temps après, amena Napoléon à examiner une fois de plus la question juive. Résolu à corriger les Juifs, fût-ce par la force, mais ignorant tout du judaïsme, Napoléon, après avoir illégalement suspendu pour une durée d'un an le paiement des dettes des agriculteurs envers les Juifs de l'Est (30 mai 1806), convoqua à Paris une assemblée de Notables, dont les membres étaient choisis parmi les Juifs les plus considérés et les plus éclairés de chaque département. Strasbourg y fut représentée par Abraham Piccard, Auguste Ratisbonne, David Sinzheim, Cerf Salomon, Daniel Lévy, Israël Rhens et Ruesse Picard (juillet 1806) Les Notables se tirèrent admirablement de cette tâche et les réponses qu'ils donnèrent à ces questions parfois épineuses, obtinrent la satisfaction de l'Empereur

Ces consultations de Napoléon aboutirent au décret du 17 mars 1808, qui réglementait le culte juif en France, mais rejetait les Juifs d'Alsace dans une situation d'exception. Il exigeait une autorisation préfectorale pour les Juifs des départements du Rhin qui voulaient ouvrir un commerce, restreignait les prêts et interdisait le droit de résider dans un nouveau département à tout Juif non cultivateur. Aucun conscrit juif ne pouvait se faire remplacer au service militaire, si ce n'était par un coreligionnaire. Toutes ces mesures tendaient à «régénérer» la population israélite des départements de l'Est, et elles étaient prévues pour une période de dix ans.

Napoléon régla en outre le culte juif, en instituant le système consistorial, tel qu'il est encore appliqué dans les départements d'Alsace et de Moselle. Mais les fonctionnaires du culte n'étaient pas rétribués par l'Etat, comme leurs collègues des autres confessions. Il fallut attendre la révolution de 1830 pour voir enfin l'égalité complète des Juifs dans tous les domaines. Une synagogue fut ouverte rue des Drapiers; mais elle s'avéra bientôt trop exiguë devant la population juive toujours croissante. La communauté fit alors construire le temple de la rue Sainte-Hélène, remplacé, en 1899, par la synagogue du quai Kléber.

L'occupation allemande de 1870, entraîna un certain nombre de départs vers l'intérieur de la France. La communauté avait bien changé depuis un siècle. Le souvenir de la Révolution française et l'émancipation avait fait oublier aux Juifs les malheurs passés et avait créé dans leur cœur un amour profond pour la France. Ce n'étaient plus des fripiers et des usuriers, mais une population émancipée, présente dans tous les domaines de la vie sociale qui attendait l'effondrement du régime allemand.

Lorsque éclata la seconde guerre mondiale (en septembre 1939), la population juive de Strasbourg -environ dix mille personnes- fut évacuée tout entière vers le sud-ouest de la France. Après la capitulation française (juin 1940), la communauté juive réussit à créer des institutions provisoires : elle établit une synagogue et un bureau d'aide sociale à Périgueux, ainsi qu'à

Les Besoins Énergétiques en natation

La Natation fait partie des sports à forte dépense énergétique. On estime que le coût calorique du kilomètre parcouru à la nage est 4 fois plus élevé qu'en course à pied. Outre la distance parcourue à l'entraînement, il faut ajouter les pertes thermiques par conduction dans un milieu, l'eau, qui conduit 7 fois plus la chaleur que l'air.

Ces échanges thermiques dépendent de plusieurs facteurs comme la surface corporelle, la durée de l'immersion ou les différences de température. Au total, les besoins énergétiques peuvent atteindre 5 à 6000 kilocalories par jour.

L'Hydratation

Même dans l'eau il faut se réhydrater suffisamment aussi bien pendant l'entraînement que pendant les compétitions car contrairement à ce que l'on croit généralement, la natation peut occasionner d'importantes pertes hydriques, accrues lors des compétitions par :

- L'attente entre les séries dans des salles très chauffées
- Les pertes urinaires causées par le stress et le séjour dans l'eau.

Généralement il est conseillé que le repas pré-compétitif soit terminé au moins 3 heures avant le début de la compétition mais pour des compétitions assez brèves la règle des 3 heures ne constitue pas un facteur déterminant à condition que le dernier repas soit frugal, à dominante glucidique et facile à digérer.

En pratique, si l'on s'entraîne à midi, le petit déjeuner sera très copieux (le déjeuner tenant lieu de simple collation). Il suffit d'augmenter la quantité de pain, de céréales, de fruits et de fruits secs.

Au retour de la séance, on peut prévoir une collation plus ou moins copieuse. Son volume dépendra de la durée et de l'intensité de l'entraînement.

Un impératif : buvez souvent, tout au long de la journée, 100-150 ml de boisson isotonique et particulièrement tous les quarts d'heures pendant les attentes pour diminuer le stress.

Mevorah Attali

Récemment Mevorah Attali a fini 6ème des 10kms de Nahal Tel-Aviv (2ème de sa catégorie), 3ème des 10kms nocturnes de Jérusalem (1er de sa catégorie), 21ème des Championnats d'Israël de 10 kms sur route (4ème de sa catégorie).

CLINIQUE DE PARAMEDICINE DOUCE CHINOISE

Traitement d'acupuncture, plantes médicinales chinoises. Chia tsu. Grande variétés de problèmes traités par thérapeute LIC AC.

Ariel Ohana:0528377607

LES JUIFS D'ALSACE DE LORRAINE ET DE CHAMPAGNE (Suite de la page 2)

ainsi qu'à Strasbourg, la synagogue du quai Kléber, qui avait été édifée en 1898, fut incendiée par les Jeunesses hitlériennes le 12 septembre 1940. Les sapeurs pompiers se virent interdire de combattre l'incendie de la synagogue, dont le mobilier et les orgues avaient été déménagés auparavant par les nazis. Ceux-ci détruisirent totalement le bâtiment et effacèrent toute trace de sa structure. Les Juifs de Strasbourg jouèrent un rôle majeur dans l'action éducative, sociale, sanitaire et dans la résistance. Ils fondèrent des écoles agricoles, et contribuèrent à les insérer dans le cadre du Scoutisme français (Eclaireurs Israélites de France). Sous les auspices de l'O.S.E., ils aidèrent à ouvrir des cliniques et des maisons d'enfants. Ils organisèrent par la suite des transferts d'enfants vers la Suisse ou la Palestine de l'époque (par l'Espagne), et se joignirent à la Résistance armée. La synagogue de la Paix a été inaugurée en 1958. Elle comporte un grand centre communautaire, qui a souvent été le lieu de congrès juifs nationaux ou internationaux. La communauté juive de Strasbourg a été l'une des plus actives en Europe après la seconde guerre mondiale. Les institutions créées après 1945 mettent l'accent sur l'éducation juive, contrairement à la tendance qui prévalait avant la guerre. L'université de Strasbourg comporte une chaire d'Etudes juives, qui fut tenue par André Neher.

COLMAR

Du 13^e siècle à 1360

La date exacte de l'arrivée des premiers Juifs en Alsace n'est pas connue avec certitude; on pense que c'est au 10^{ème} siècle. Le premier document connu date de 1278; c'est l'acte de vente d'un terrain qui mentionne "le mur du Juif". A cette époque les Juifs furent admis à la bourgeoisie comme les Chrétiens, à condition d'être propriétaires de leur maison; cependant, ils payent plus cher que les Chrétiens leur droit d'admission. Toujours à cette époque, l'activité religieuse chrétienne est intense; on note la présence d'un couvent de moines franciscains. En 1279, sur ordre du pape, les Juifs de Colmar sont obligés d'assister aux prêches des Dominicains. La majorité des Juifs de Colmar vient d'Allemagne, mais d'autres viennent de France, comme l'attestent les noms de Bonamy, Vivitz, Josagel. La ville a de solides murailles, et souvent, les Juifs d'autres villes s'y réfugient: en 1293 ceux de Rouffach, en 1328, ceux de Mutzig. La municipalité n'est pas totalement désintéressée, car la présence des Juifs augmente ses revenus. Les Juifs payent des droits à la ville. De plus, ils payent 16 000 livres tournois à la Chambre impériale, alors que la Ville de Colmar n'en paye que 3000. Les Juifs sont déjà à cette époque des "pompes à finance". La justification de cette taxe est due aux gains que l'on suppose aux Juifs, seuls à pratiquer le prêt d'argent, lequel est interdit aux Chrétiens par l'Eglise. En 1254 le taux de l'usure est de 20% à l'année, et 43% à la semaine. La richesse supposée des Juifs suscite la jalousie, en plus d'un sentiment religieux trouble: le Juif est un être démoniaque qui extirpe la fortune du Chrétien. Les Juifs vivent dans un quartier à part, rue des Juifs, l'actuelle rue Berthe Molly. En 1302, c'est l'une des quatre artères principales de la ville. Ils possèdent une synagogue, un bain rituel, une salle des fêtes pour les mariages, appelée *Tanzhus*, un jardin, et un cimetière à la route de Rouffach. En 1279 la synagogue est détruite par un incendie, et reconstruite sur le même emplacement. La population juive est estimée à une quinzaine de famille, soit une centaine de personnes. Du point de vue juridique, les Juifs de Colmar sont des serfs de l'empereur. En tant que tels, ils ne peuvent être ni spoliés, ni expulsés, ni gênés dans leur commerce et leur pratique religieuse. Cependant, dès le 14^e siècle, ils sont astreints au port du chapeau pointu, le *Judenhut*. Une autre contrainte est le serment *More judaico*, prêté sur une Bible, devant leur éviter de prêter un faux serment, lors d'un litige avec un Chrétien. Un épisode de la vie du fameux rabbin Meïr de Rothenburg, se joue en Alsace. En voyage vers l'Italie, il est arrêté et emprisonné à Ensisheim. Pour éviter de créer un précédent qui encouragerait la prise d'otages de marque, le rabbin refuse d'être racheté pour la somme de 20 000 marks d'argent. Il meurt en prison en 1293. Quatorze ans plus tard, son corps est rapatrié à Worms, contre paiement. En 1292, les Juifs de Colmar sont accusés du meurtre rituel d'un enfant de neuf ans. Le mépris des Juifs est enseigné et propagé, comme l'atteste la sculpture de la « Truie au Juif », sur le toit de la cathédrale, à hauteur de la gouttière, face Est. Dès 1330, la taxe aux Juifs augmente progressivement. En 1337 se situe l'épisode du chef de bande Armleder, qui se dit investi de la mission sacrée de massacrer les Juifs de la région. Certains viennent se réfugier à Colmar où ils sont protégés, d'abord par l'empereur et ses troupes, puis par l'évêque de Strasbourg et les nobles. Cet acte de générosité est notable, car exceptionnel dans cette période de l'Histoire. Dans une lettre datée du 29 décembre 1348, un Juif de Colmar aurait avoué avoir reçu d'un chantre de Strasbourg un poison à répandre dans les puits. La population, épouvantée, se jette sur les Juifs et les brûle dans un lieu situé en dehors de la ville, appelé depuis *Judenloch*. Beaucoup d'enfants juifs sont baptisés de force. En 1357 et 1360, les biens des Juifs sont confisqués et vendus. La première communauté juive de Colmar disparaît ainsi.

De 1385 à 1512

Une charte datant de 1385 nous apprend qu'il y a de nouveau des Juifs à Colmar. Ils sont, pour la plupart, français d'origine, comme l'attestent des noms comme: Wifelin, Iselin, Joselin. Les métiers pratiqués sont le change de monnaie, le commerce de l'argent, les prêts, le commerce d'argenterie, de bétail et de chevaux, le négoce de viande, peaux, cuir, et la médecine.

LA RECETTE DE IDA

Beignets au fromage

- 1/ 500 gr de fromage sec « touv taami »
- 2/ 2 œufs
- 3/ 4 cuillères de farine et 6 cuillères de sucre
- 4/ une pincée de sel.
- 5/ 2 cuillères de raisins secs
- 6/ huile pour frire.

Mélanger le tout.

Si la pâte est trop molle, ajouter un peu de farine

Faire chauffer l'huile

Avec une grande cuillère placer les beignets dans la poêle à frire

Faire frire des 2 côtés.

L'artisanat et la culture leur sont fermés, à cause du caractère confessionnel des guildes. Les Juifs n'habitent plus la rue des Juifs. La synagogue se trouve à l'emplacement de l'actuelle école Jean-Jacques Rousseau. En 1972, lors de fouilles à la collégiale Saint Martin, on met à jour quatre fragments de stèles de 1391, ainsi que du début du 14^{ème} siècle, donc de la première communauté. Les Juifs de Ribeauvillé et de la région y enterrer également leurs morts. En 1419 un jugement accorde une extension au cimetière. En 1428, suite à une épidémie, le cimetière est à nouveau agrandi. Après avoir été bien accueillis, les Juifs se voient, en 1437, interdire l'acquisition ou la location de maisons à l'intérieur des murs. Mais dans la même année un privilège de l'empereur Sigismond leur garantit la validité juridique des engagements verbaux et écrits contractés envers eux, et leur permet de réaliser les gages au bout d'un an. Toutes les routes et villes leurs sont ouvertes, sans nouveaux péages, et ils y jouissent de la même protection que les Chrétiens. Ils ne peuvent pas être baptisés de force. Étant serfs de la Chambre impériale, nulle seigneurie ne peut se les attribuer. On ne peut les assigner en justice que dans la ville de leur résidence. Le serment *more judaico* se résume à la phrase: "Puisse D. me venir en aide, par l'alliance qu'il a contractée sur la montagne du Sinai" Nul témoignage ne sera reçu contre un Juif, si ce n'est d'une personne digne de foi, et sans inimitié envers eux. L'empereur s'interdit désormais le doit d'aliéner les Juifs. Dès 1450, la protection de l'Empereur s'avère impuissante. Lors des guerres entre le roi de France Louis XI et le duc de Bourgogne Charles le Téméraire, les Suisses, en 1476, alliés du roi, entrent à Colmar et y massacrent des Juifs. D'autres Juifs sont contraints au baptême. On conduit 80 personnes dans un champ, et en présence d'un bourreau prêt à œuvrer, on les somme de se convertir, puis on leur propose la vie sauve contre 800 Thalers. Ensuite, il est interdit aux Juifs de se montrer en public pendant la Semaine sainte, ainsi que d'héberger des hôtes plus qu'une nuit. En 1503, les Juifs sont accusés de meurtre rituel, mais le tribunal les reconnaît non coupables de ce crime. En 1507, le Magistrat de Colmar veut, comme celui d'Obernai, expulser les Juifs, ce que l'empereur Maximilien I lui accorde en 1510. Rabbi Josselmann de Rosheim obtient des délais auprès de l'empereur. En 1512, lors d'une audience à Fribourg, la Ville obtient gain de cause, et rachète aux Juifs leurs biens immobiliers. Ils ont, toutefois, le droit d'y vaquer à leurs affaires, pendant la journée, en particulier pendant les foires, qui sont un moment important de l'activité économique de l'époque. Mais le prêt d'argent leur reste interdit. En 1547, l'empereur Charles Quint publie une déclaration selon laquelle les Juifs doivent pouvoir se réinstaller à Colmar. Rabbi Josselmann traduit la Ville devant la chambre impériale, mais la procédure traîne jusqu'en 1570 sans conclusion.

De 1512 à 1791

Sous Charles Quint, où l'on pourchasse dans tout l'Empire les Marranes, en 1547, 16 voyageurs Marranes sont arrêtés à Sainte-Croix-en-Plaine, et 43 à Colmar, puis relâchés après avoir juré être de vrais Chrétiens. En 1622, la Municipalité refuse au maquignon Kossman de Wettolsheim de fréquenter les marchés à Colmar. En 1677, une demande du même type est à nouveau rejetée. Vers la fin du 17^e siècle, le régime antijuif s'assouplit. Ainsi, on autorise le Juif Alexandre de Vieux-Brisach à résider à Colmar, en raison des services rendus au roi dont il est fournisseur aux armées. Mais à sa mort, sa famille est chassée hors de la ville. En 1703, on conseille de ne pas laisser Samuel Lévy, rabbin, s'installer à Colmar, de peur qu'il n'y érige une synagogue. Or, en 1709, dans une lettre envoyée au duc de Villeroy, il y est fait mention du remplacement de Samuel Lévy, ce qui implique qu'il y avait finalement obtenu droit de résidence. La Révolution française amena l'émancipation des juifs, qui cessent d'être une nation pour devenir des citoyens, par le décret du 21 septembre 1791. Dans l'Assemblée nationale, pendant les débats qui précéderent l'adoption du décret d'émancipation, l'opposition à l'émancipation avait été menée par le député colmarien Reubell. La première synagogue ouvre entre 1795 et 1800. En 1802, des offices dissidents sont célébrés dans la maison d'Abraham Wormser. En 1806, trois délégués juifs colmariens siègent à l'Assemblée des notables: le rabbin Salomon Lippmann, ainsi que MM. Salomon Hirtz et Abraham Jacob. Par décret du 17 mars 1808, Napoléon installe des consistoires dans tous les départements, dont les membres sont choisis parmi les notables juifs ouverts aux idées de l'empereur sur la régénération de Juifs. Pratiquement, les consistoires servent au contrôle gouvernemental pour tout ce qui a trait à l'administration des communautés et à la pratique de la religion juive. L'ordonnance royale du 25 mai 1844, en vigueur jusqu'à nos jours dans les départements du Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle, règle les détails de l'organisation consistoriale et ses rapports avec l'Etat. Le 15 septembre 1843 a lieu l'inauguration solennelle de l'actuelle synagogue. Selon les témoignages de l'époque, c'est le plus beau monument d'architecture de Colmar, avec sa longueur de 33 m et sa largeur de 20 mètres.